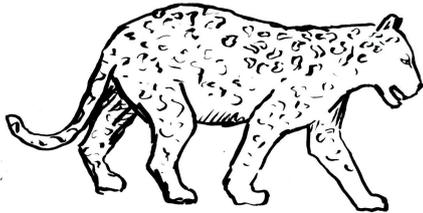


Regard Critique

Le journal du comité de la Conférence Universitaire des Associations Étudiantes
N°49, Printemps 2019



Edito

Après plus d'une année d'absence « Regard Critique », le journal rédigé par le comité de la CUAE, revient apporter son avis sur les politiques universitaires.

Ce 49^{ème} numéro s'inscrit dans la lignée du travail effectué ces 18 derniers mois par la faïtière et le syndicat étudiant. Ce journal revient sur les moments marquants de ces dernières années.

Dans un contexte de libéralisation généralisé de nos sociétés il nous paraît nécessaire de garder un « Regard Critique » sur notre éducation, son accessibilité et son contenu. Cela passe par une critique des logiques de marchandisation de l'éducation et de la rentabilisation du savoir au détriment de réflexions émancipatrices. En ces temps de mouvement sociaux forts, la CUAE se positionne du côté de ceux qui cherchent à renverser les logiques en cours pour une société d'entraide, de partage et de réappropriation des savoirs dont nous avons été dépossédé.e.x.s. Pour nous, cela passe par une vision déconstruite des cadres d'analyse habituels mais également par l'auto-formation; car cela permet la construction de rapports de force qui sont toujours aussi nécessaires à ce que les puissants prennent en considération l'intérêt général plutôt que seulement le leur.

En ce moment de préparation de la Grève générale féministe du 14 juin prochain il nous a semblé primordial d'aborder, sous plusieurs aspects, les questions féministes. Ainsi nous vous proposons de débiter votre lecture par un dossier intitulé « Féminismes ». Dans celui-ci nous pointons les insuffisantes actions concrètes et efficaces de l'université pour faire cesser le harcèlement sexiste et sexuel aux études. Ce dossier sera aussi l'occasion de déconstruire les arguments utilisés à l'encontre de l'ouverture du mariage à tous les couples, de repenser la loi sur la laïcité votée le mois dernier et de suivre l'analyse de Silvia Federici sur la dégradation des conditions socio-économiques des femmes* qui a accompagné l'émergence du capitalisme.

Nous traitons ensuite des questions d'austérité et de leurs répercussions sur les conditions d'études en revenant sur la mobilisation qui a obligé le rectorat à revenir en arrière et à ne pas introduire de frais d'inscription à l'Unige. Ce second dossier propose également de réfléchir aux impacts que les multinationales ont sur nos programmes universitaires.

Le comité vous a concocté de nombreuses surprises parsemant le journal qui vous permettront de faire passer le temps lors des cours peu constructifs tout en gardant votre esprit critique acéré !

Mais qu'est ce que la CUAE?

Derrière les quatre lettres C-U-A-E, sympathique mais imprononçable acronyme, se cache la Conférence Universitaire des Associations d'Étudiantes, faitière et syndicat étudiantin de l'université de Genève (UNIGE). Bien qu'active depuis plus de trois décennies, notre engagement reste souvent méconnu du public. Tentons ici d'y remédier.

Notre action se place à deux échelles distinctes et complémentaires.

La première se situe au niveau individuel via les permanences syndicales. Celles-ci ont pour finalité première d'assister les étudiant.e.x.s et associations en difficulté. Elles permettent de surcroît à la CUAE de rester en contact constant avec les réalités vécues à l'UNIGE. Partant de là, notre deuxième axe se positionne par rapport à la communauté estudiantine dans son ensemble, et ce via la représentation et la défense des intérêts des étudiant.e.x.s et des associations tant face à l'université qu'au sein de la cité.

Le clinquant de la formule « communauté estudiantine » ne permet cependant pas de saisir l'hétérogénéité des personnes la composant. Dès lors, représenter les intérêts de cette communauté implique aussi d'établir des priorités. La CUAE s'évertue à défendre les personnes en situation de précarité, et de lutter contre un système produisant des inégalités en fonction des genres, des classes sociales ou des « races » pour ne citer que trois des nombreux rapports de domination opérant au sein de l'université.

Afin de déterminer de manière démocratique quelles actions mettre en œuvre et quelles positions définir, la CUAE dispose de deux organes de prise de décision. L'Assemblée Générale (AG) se tenant une fois par semestre, ouverte à tou.te.x étudiant.e.x de l'UNIGE et l'Assemblée des Délégué.e.x.s (AD), se ten-

ant deux fois par semestre, ouverte aux associations membres. Les AD et AG établissent les grandes lignes de travail et délèguent au Comité - aux réunions hebdomadaires - la mise en œuvre de celles-ci.

Les tensions affectant les étudiant.e.x.s étant aussi à l'œuvre en dehors de l'université, se cantonner à une stratégie sectorielle et corporatiste ne nous permettrait pas d'agir efficacement dans le contexte qui est le nôtre. La pratique des luttes de la CUAE s'inscrit donc à la fois au sein de l'institution et à l'extérieur. La CUAE peut donc ainsi faire sortir les enjeux estudiantins des murs et y faire entrer ceux de l'extérieur, mais aussi s'allier avec d'autres organisations si nécessaire.

Nos stratégies de lutte varient en fonction des possibilités d'action et de dialogue. Celles-ci s'inscrivent dans un cadre que l'on veut critique et constructif. Être critique car un monde qui marche à la queue leu leu finit par tourner en rond et se perdre. Être constructif car les solutions ne se trouvent pas seules; se positionner uniquement contre des mesures institutionnelles apporte moins que la proposition de changements que nous voudrions voir se produire.



Dossier: Féminismes

Quels féminismes soutenons-nous à la CUAE?

Il est difficile de s'accorder sur une définition unique du féminisme tant il a pu avoir et a encore de nombreux visages.

La chose primordiale selon nous est de lutter sans reproduire d'autres oppressions. C'est ainsi que nous portons un féminisme anti-raciste, anti-classiste, décolonial et trans-inclusif, entre autres. Nous nous interrogeons sur les croisements d'oppressions, luttant par exemple main dans la main avec les personnes LGBTIQAP+.

Quelques définitions:

La culture du viol c'est l'ensemble des mythes, préjugés, idées reçues concernant le viol et les violences sexuelles auxquels une société adhère et qui participe à maintenir ces violences comme taboues, cachées ou, au contraire, banales voire normales. Les "mythes sur le viol" sont généralement faux, mais pris pour vrais, et permettent de justifier les agressions sexuelles.

Les plus courants sont ceux-ci: "elle avait trop bu", "elle porte une minijupe, ou un décolleté", "elle l'a bien cherché!", "elle ment", "elle était consentante car elle n'a rien dit", "les femmes noires sont des tigresses qui aiment le sexe", "les bisexuelles sont des chaudières"...

Le harcèlement sexuel et sexiste désigne tout comportement à connotation sexuelle ou sexiste, imposé à une personne et qui porte atteinte à sa dignité. Un comportement à une connotation sexiste s'il est adressé à une personne en raison de son sexe, son genre ou son orientation sexuelle.

Le harcèlement sexuel et sexiste est une forme d'abus de pouvoir qui crée un climat d'intimidation et d'humiliation permettant de dominer l'autre et de lui imposer sa volonté.

Le harcèlement sexuel et sexiste n'est pas consenti par la personne qui le subit, à la différence de la drague ou de la séduction. Il n'est pas agréable et il est unilatéral, au contraire, par exemple d'un flirt où il y a un échange, un rapprochement réciproque, qui fait plaisir et qui respecte les limites personnelles de la personne qui est approchée.

Pourquoi l'écriture inclusive?

La forme inclusive est marquée par l'usage d'un "x" en plus d'une féminisation des termes employés. Ce « x » est un moyen utilisé pour inclure notamment les personnes agénres ou non-binaires. De la même manière, l'adaptation de certains mots, quand elle est possible, par exemple "travailleuseuse", est un moyen d'inclure dans un seul terme toutes les identités de genre, en évitant la séparation « masculin/féminin », expression d'une vision binaire du monde, qui ne représente pas la réalité.

Harcèlement sexiste et sexuel - késako ?

L'année académique dernière a été une année charnière pour la question du harcèlement sexuel et sexiste à l'Université de Genève. Aors que la CUAE travaille sur cette question depuis bien des années, le rectorat s'est, quant à lui, réveillé un peu plus tard pour commencer à la thématiser.

Pour ce faire, le Service Egalité du rectorat a été chargé de lancer une large campagne contre le harcèlement sexuel et sexiste à tous les étages de l'Université qui a été (très) officiellement lancée en septembre 2017, sous le nom de #UNIUNIE et le slogan « tolérance zéro »(1).

Pendant ce temps, la CUAE avait déjà, dans le cadre d'une coalition de plusieurs associations et syndicats étudiants de Suisse, lancé une campagne pour l'extension de la Loi sur l'égalité (LEg) au statut des étudiant.e.x.s, afin de visibiliser les rapports hiérarchiques qui tiennent les étudiant.e.x.s dans une situation similaire à celle des salarié.e.x.s; soit dans une position de forte dépendance, position particulièrement propice au harcèlement sexiste et sexuel, entre autres. Dans le cadre de cette campagne, une brochure complète sur la question du harcèlement sexuel et sexiste dans nos lieux de formation a été rédigée et publiée fortuitement à peu près au même moment que le lancement de la campagne du rectorat.

Dans le meilleur des mondes tout cela aurait été remarquable et exemplaire : une large thématisation et éventuelle prise en charge efficace de la thématique, tant par les étudiant.e.x.s elleux-mêmes, que par le rectorat. Un bon mélange pour faire bouger les lignes. Eh bien c'est raté ! S'il y a bien une chose, qu'au fur-et-à-mesure de son expérience la CUAE peut affirmer c'est que les puissants ne feront jamais rien changer..!

En effet, un « cas d'école » s'est présenté peu de temps après, situation qui aurait permis au rectorat de démontrer qu'il prenait effectivement le sujet à bras le corps et qu'il était prêt à faire bouger les lignes. En somme, c'était l'occasion parfaite pour appliquer la « tolérance zéro », nouveau slogan de ralliement omniprésent scandé la voix tremblante d'émotion lors de l'inauguration de la campagne #UNIUNIE.

Ce « cas d'école » a été révélé par un article dans l'édition du journal « Le Courrier », du 1er décembre 2017. En bref, un vice-recteur en place, est accusé par plusieurs personnes de harcèlement sexuel et de sexisme grave envers des doctorant.e.x.s et des collègues. Déjà 10 ans auparavant, alors qu'il n'était pas encore vice-recteur, mais professeur, ce harceleur avait reçu un avertissement de la part du recteur précédant Flückiger, pour ses comportements sexistes.

Mais cette fois, on fait semblant de tomber des nues et on réfute les accusations. Oh quelle surprise ! Le recteur, dans la presse, qualifie lui-même ces dénonciations de « propos anonymes malveillants » et affirme n'avoir jamais entendu de telles accusations auparavant, alors même que les doctorantes harcelées l'avaient contacté directement. Il en profite également pour souligner le travail exemplaire de son vice-recteur. Super... La « tolérance zéro » est alors rapidement mise sous le tapis, pour ne faire rien d'autre que de protéger ses pairs, harceleurs ou non, le plus important c'est de ne pas se mouiller. Compris ?

Cette attitude bien que scandaleuse est tout à fait typique de ce genre de situation. Elle s'inscrit dans ce qu'on appelle la « culture du viol » (2). Ce qu'il s'est passé là est l'inversion de la responsabilité des violences, et la décrédibilisation des propos des per-

(1) cf. « L'université adopte la « tolérance zéro », dans TDG, édition du 18.11.2017

(2) cf. définition en page 3

sonnes qui dénoncent ces attitudes. Aussi révoltantes que ces attitudes puissent être, elles sont malheureusement tout à fait attendues dans notre société...

Quant au vice-recteur lui-même, sans surprise, il fait mine de montrer patte blanche et dit être « à des années lumières de ces accusations ». Mais, en fait, on s'en contre-

Chronologie :

- **15 novembre 2016** : lancement de la campagne nationale pour l'extension de la loi sur l'égalité.
- **22 janvier 2017** : Le Matin Dimanche titre « Le rectorat est accusé de sexisme ».
- **15 novembre 2017** : Lancement de la brochure « NON, NO, NEIN au harcèlement sexuel dans les lieux de formation ».
- **20 novembre 2017** : lancement de la campagne du rectorat UNIUNIE.
- **1er décembre 2017** : article dénonçant les cas de sexisme au sein du rectorat.
- **13 décembre 2017** : prise de position publique de la CUAÉ sur les articles concernant le sexisme au rectorat.
- **9 avril 2018** : résultat de l'enquête de la commission indépendante sur le sexisme et démission du vice-recteur incriminé.
- **24 avril 2018** : lettre ouverte signée par des étudiant.e.x.s, des doctorant.e.x.s et des assistant.e.x.s contre le rapport et l'absence de réaction de la part du rectorat face au sexisme.
- rentrée académique de **septembre 2018** : l'ancien vice-recteur, en congé scientifique !

fout, Monsieur le vice-recteur, la loi sur le harcèlement sexuel le dit elle-même, l'intention de l'agresseur ne compte pas. Seul le ressenti de la victime compte.

Bref, que de scandaleux propos, n'apportant qu'une preuve supplémentaire que le système patriarcal est fort et que le sexisme à l'Université a encore de beaux jours devant lui.

Mais tout de même, le recteur, paré de sa plus grande cape de la « tolérance zéro » face au sexisme et aux méchants agresseurs, licencie froidement le vice-recteur et reprend la bonne voie en dénonçant tous ses autres collègues aux comportements sexistes et les envoie un par un présenter des excuses à toutes les personnes qu'ils ont agressées, violentées ou malmenées... Non, non.. on blague !

Le recteur, paré de sa cape « tolérance zéro » face au sexisme lance une maigre enquête administrative contre le vice-recteur incriminé. Vous nous direz, « oui, mais quand même c'est déjà ça », mais en fait, vous ne connaissez pas le résultat de cette enquête mené, de surcroît par des personnes peu (ou pas) compétentes en matière de questions de sexisme et de harcèlement sexuel, alors même qu'il y a partout des expert.e.x.s. Le résultat est absolument nul...! Il en ressort que le comportement du vice-recteur ne peut pas être qualifié de « sexisme délibéré » (oui, nous non plus, on ne comprend pas bien ce qui est exprimé par ces termes... Le sexisme doit-il être délibéré pour être avéré ? Bizarre...) En revanche on remarque un « paternalisme prégnant et d'ordinaire plus marqué à l'égard des femmes ». Sérieusement ? Depuis quand le paternalisme (prégnant ou non), n'est pas du sexisme ? Et ça ne s'arrête pas là, l'enquête démontre que son « langage souvent familier et fleuri, en lui-même souvent inapproprié à la fonction et dont il n'a, semble-t-il, pas con-

science (...) est plus mal ressenti par les femmes que par les hommes ». En bref, le rapport d'enquête semble en réalité bien montrer que cette personne abuse de son pouvoir, et ce, surtout envers les « femmes », donc qu'il s'agit bien de s-e-x-i-s-m-e.

Le harceleur/vice-recteur est alors blanchi, mais il choisit tout de même de démissionner de ses fonctions au rectorat, soit disant « lassé des attaques répétées dont il a fait l'objet ». Voilà, c'est maintenant lui la victime ? Non, mais franchement, là, ça en devient ridicule !

Mais non, en fait, le rectorat garde la face et salue, la larme à l'oeil, le vice-recteur démissionnaire, le remerciant pour son travail.

Tout cela, nous paraît en effet, plus que révoltant. Néanmoins, la réalité du système dans lequel nous vivons, nous fait vivre de telles situations bien trop souvent. Ce n'est en fait, pas du tout étonnant que le rectorat ait agi de la sorte. Au contraire, le patriarcat est construit de cette manière et les hommes au pouvoir profitent de celui-ci, en toute impunité. Même si des faits de sexisme ont là été avérés, au milieu d'un contexte de campagne et de parure contre le sexisme de la part du rectorat, il n'a absolument rien fait, il n'a pas été ferme, ni exemplaire. Au contraire, il a agi lâchement en protégeant son vice-recteur. Ces attitudes, celle du harceleur qui se place en « victime » et celle du rectorat le glorifiant, font partie des réactions systématiques face à ces situations, faisant également partie de cette « culture du viol ».

Il est tout de même important de mentionner que cette situation n'a pas été sans réaction aucune de la part de la sphère académique. En effet, la CUAE a écrit une prise de position quelques jours après la publication des articles dénonçant cette situation, et quelques semaines plus tard une lettre ouverte a été co-rédigée par des étudiant.e.x.s, assistant.e.x.s et doctorant.e.x.s pour dénoncer ces agissements. Aussi, plusieurs actions ont été menées pour

informer au maximum les membres de la communauté universitaire de cette situation, pour éviter d'en faire un tabou et diffuser un message fort condamnant avec fermeté ces attitudes.

Mais qu'en est-il maintenant ? Eh bien, le vice-recteur ayant démissionné de ses fonctions au rectorat, aurait dû revenir au contact direct des étudiant.e.x.s, en tant que professeur. Cependant, nous avons appris, cet été, qu'il serait en fait, en congé scientifique. Encore une fois, fuir est la meilleure solution, pour éviter de se confronter aux féministes qui, non, ne l'auraient pas laissé enseigner ses cours de démographie et écrire des articles sur les inégalités de genre...

Reste à voir maintenant, combien de temps de « congés scientifiques » il considère suffisant pour qu'on oublie ses agissements ?

C'est maintenant à nous (encore) de faire le travail de transmission et ne pas le laisser revenir en toute impunité, notamment auprès d'étudiant.e.x.s, absent.e.x.s lors des faits.

Ce professeur ne sera pas le bienvenu dans nos lieux de formation, ici ou ailleurs, nous ne voulons pas de professeurs-harceleurs-agresseurs. Nous ne voulons pas, encore aujourd'hui, de ces hommes pleins de pouvoirs qui bénéficient de la protection absolue de leurs pairs. Car nous voulons une université qui nous ressemble. Une université inclusive, sans discrimination aucune.

Mais il est clair que ce n'est pas sur le recteur que l'on peut compter, alors ne comptons que sur nous-mêmes pour nous faire entendre et les faire taire !

Dates à retenir :

17 avril 2019 : Assemblée Générale féministe des personnes en formation, salle b106 à 18h15

14 juin 2019 : Grève féministe nationale

Grève féministe, qu'en est-il dans les lieux de formation?

Les femmes*(1) se mobilisent pour l'organisation de la grève féministe du 14 juin prochain. Au niveau national, romand, genevois, des collectifs se sont créés pour coordonner cette grève. Rapidement, nous nous sommes retrouvé.e.x.s à discuter, entre personnes en formation, de cet évènement et nous nous sommes rendu.e.x.s compte de l'importance d'une telle grève aussi dans nos lieux de formation. C'est ainsi que nous avons créé le Collectif Féministe de Personnes en Formation (CFPF) qui s'est réuni pour la première fois le 22 novembre 2018.

Actuellement le collectif comprend des personnes de la HETS, de la HEAD, de l'AMR, de l'UNIGE, de la HEDS et la liste s'agrandit à chaque réunion.

Nous nous sommes rendu.e.x.s compte que certaines problématiques sont semblables à celles des milieux du travail et que d'autres sont spécifiques à nos statuts de personnes en formation.

Beaucoup de discriminations se retrouvent au sein de nos lieux de formations, quelques exemples parmi tant d'autres:

- Le plafond de verre, même s'il se trouve à différents niveaux suivant les lieux, est bien présent. Le nombre de femmes* et de minorités discriminées diminue plus ces personnes gravissent les échelons hiérarchiques.

- Les représentations des femmes* et des minorités opprimées sont très faibles. Nous étudions par exemple très peu de femmes* et bien trop souvent, les théories considérées comme légitimes et objectives sont celles des hommes.

- Des comportements sexistes sont encore présents dans nos lieux de formation: dans les enseignements, dans le harcèlement de la part des professeurs et/ou des autres étudiants, dans la manière dont nous sommes perçu.e.x.s par nos camarades, par les institutions, par l'administration.

Quelques-unes de nos revendications:

- Nous demandons l'extension de la loi fédérale sur l'égalité (LEg) aux lieux de formation, que les victimes de harcèlement ne soient pas blâmé.e.x.s et que les cas de harcèlement soient traités de manière efficace.

- Nous demandons à étudier plus de femmes* et de minorités opprimées ainsi que de prendre en compte des perspectives féministes/perspectives de genre dans nos cours.

- Nous demandons une revisibilisation des paroles des femmes* qui ont été occultées dans l'histoire.

- Nous demandons à ce que des formations obligatoires pour les enseignant.e.x.s, les étudiant.e.x.s contre la reproduction d'oppressions structurelles comme le harcèlement sexiste et sexuel soient données, gratuitement.

- Nous demandons des espaces "safe", des toilettes non genrées ainsi que des produits hygiéniques gratuits.

(1) Le terme femme* inclut toute les personnes qui ne sont pas des hommes cisgenre (un homme cisgenre est un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance)

Demande d'exemption d'examens le 14 juin 2019

Demande formulée par les syndicats SSP et SIT au rectorat de l'UNIGE, 13.11.2019

Syndicat des Services Publics - Genève
ssp vpod
6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève
tel: 022 741 99 80 - fax: 022 741 99 85
www.sspge.ch

SIT
syndicat
interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs
• 16, rue des Chaudronniers • cp 3287, 1211 Genève 3
• T + 41 22 818 03 00 • F + 41 22 818 03 99 • sit@sit-syndicat.ch • sit-syndicat.ch •

Rectorat de l'Université de Genève
Uni Dufour
Rue du Général - Dufour 24
1211 Genève 4

Genève, le 13 novembre 2018

Concerne : demande d'exemption générale d'examen le 14 juin 2019 à l'Université de Genève

Monsieur le Recteur,
Mesdames les vice-rectrices,
Messieurs les vice-recteurs,

Le 14 juin 2019, une grève des femmes d'ampleur nationale aura lieu. De nombreuses femmes de toute la Suisse ont créé des collectifs cantonaux ou régionaux. Ces collectifs rassemblent des associations (féminines, féministes, LGBTQ...), des syndicats, des partis politiques.

Et surtout, nous le constatons à chaque réunion du Collectif genevois, la présence de jeunes femmes s'impliquant avec force et conviction. Parmi elles, des étudiantes de l'Université de Genève apportent, à la cause de l'égalité pour tous, enthousiasme, créativité et intelligence.

Or l'Université de Genève a prévu la période d'examens de la session d'été du 3 juin au 21 juin 2019.

Au nom des syndicats SSP et SIT, nous demandons donc au Rectorat qu'aucun examen ne soit prévu à l'UNIGE, le 14 juin 2019.

Les étudiantes auront ainsi le choix de faire grève sans hypothéquer la réussite de leur semestre universitaire. Cela permettra également aux membres du corps enseignant d'avoir ce même choix sans se sentir traitées à leur mission.

Nous savons le Rectorat de l'Université de Genève sensible à la cause de l'égalité, la campagne anti-harcèlement 2018 en témoigne.

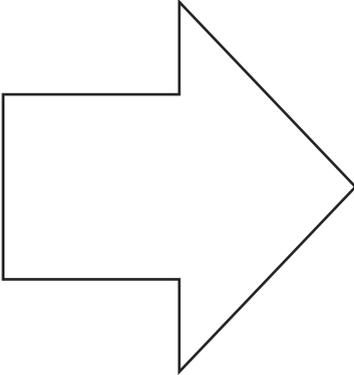
Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête, et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Recteur, Mesdames les vice-rectrices, Messieurs les vice-recteurs, nos meilleures salutations.

Pour le SSP-Genève Groupe Université-HES
Margarita Castro
Secrétaire syndicale SSP

Pour le SIT
Françoise Weber
Secrétaire syndicale SIT

Copie à : CUAE



Réponse du recteur de l'Unige, M. Yves Flückiger, 21.12.2018



Le Recteur
Professeur Yves Flückiger
Ligne directe: 022 379 75 13
recteur@unige.ch

Margarita Castro
Secrétaire syndicale SSP
Syndicat des services publics-Genève
6, rue des Terreaux-du-Temple
1201 Genève

Françoise Weber
Secrétaire syndicale SIT
Syndicat interprofessionnel des
travailleuses et travailleurs
16, rue des Chaudronniers
CP 3287
1211 Genève 3

Genève, le 21 décembre 2018

Votre courrier du 13.11.18, demande d'exemption générale d'examens le 14.06.19

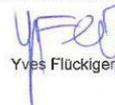
Mesdames,

Je vous remercie de votre courrier cité en rubrique, qui a retenu toute mon attention, et je vous saurai gré de votre compréhension quant au délai de réponse, dû aux consultations effectuées avec les facultés à son sujet.

Comme vous l'évoquez vous-mêmes, l'égalité des chances est au cœur des préoccupations de l'UNIGE, qui aborde cet enjeu avec des actions concrètes. A titre d'exemple, des mesures encourageant l'évolution vers la parité dans les nominations de niveau professoral ont été mises en œuvre depuis quelques années, avec des résultats aujourd'hui stimulants, puisqu'en 2017, 20 professeures ont été nommées sur un total de 39 nominations professorales à l'UNIGE. Par divers programmes et séances d'information, l'Université encourage également les étudiant-e-s et collégien-ne-s à s'engager dans des cursus académiques dans des domaines où, historiquement, la présence de l'autre sexe est majoritaire, notamment dans le domaine des sciences pour les étudiantes. Par ailleurs, en lien avec la campagne #UNIUNIE contre toutes formes de harcèlement que vous mentionnez, l'UNIGE a mis sur pied à l'attention de toute la communauté – collaborateurs, collaboratrices et étudiant-e-s – la cellule confiance qui offre une réponse anonyme, gratuite, professionnelle et extérieure aux problèmes de harcèlement sexuel et sexiste.

Concernant votre demande, il s'avère que supprimer une journée d'examens aurait de lourdes conséquences, en termes d'organisation pour l'ensemble des étudiant-e-s et des collaboratrices et collaborateurs de l'UNIGE ainsi qu'en termes de coûts. En revanche, le Rectorat a invité toutes les facultés, responsables en la matière, à terminer le vendredi 14 juin 2019 les examens à 16h, afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de participer à la manifestation prévue dès 16h30 à Plainpalais. De même, les collaboratrices et collaborateurs seront invités à terminer les réunions à 16h ce jour-là.

En espérant avoir ainsi répondu à vos interrogations et en restant à disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Mesdames, mes salutations les meilleures.



Yves Flückiger

Copie : CUAE

Uni Dufour - 24 rue Général-Dufour - CH-1211 Genève 4
Tél. 022 379 75 25 - Fax 022 379 11 80 - <http://www.unige.ch/rectorat>

swissuniversities

Communiqué de presse du Collectif Féministe de Personnes en Formation 7.2.2019

Réponse au rectorat et à la direction des HES-SO quant à la demande d'exemption générale d'examens pour la grève féministe du 14 juin prochain.

Depuis quelques mois, plusieurs collectifs de personnes concernées par les thématiques de genre s'organisent en prévision de la grève générale féministe prévue le 14 juin 2019. A Genève, les personnes en formation se sont réunies au sein du « Collectif Féministe pour les Personnes en Formation » (CFPF). Ce collectif regroupe des étudiant-e-x-s de l'Université de Genève, des différentes hautes écoles genevoises (HETS-HEPIA-HEDS-HEAD) et associations et instituts privés de formation.

Il nous est apparu comme indispensable de se regrouper entre personnes en formation car les problématiques de discriminations genrées se recoupent d'un lieu de formation à un autre. Nous travaillons depuis à les recenser afin d'avoir une liste de revendications communes à présenter, spécifiques aux personnes en formation.

Rapidement, la nécessité de demander une exemption d'examen généralisée à l'ensemble du canton s'est faite ressentir. Que ce soit dit : il ne s'agit pas ici de « demander la permission » de faire grève car nous la ferons de toute façon. Ce que nous contestons c'est l'utilisation du moyen de pression que sont les examens afin de nous empêcher de faire la grève. En effet, l'absence à un examen peut avoir de lourdes conséquences sur notre cursus de formation. Il s'agit donc d'obtenir la garantie que l'action légitime de réclamer l'égalité des droits n'ait aucune conséquence négative sur notre parcours de formation. Ainsi, les syndicats (SSP et

SIT) ont adressé au rectorat de l'Unige et à la direction des HES-SO une demande formelle d'exemption générale d'examens le 13 novembre dernier. Nous avons été très surpris-e-x-s de recevoir une réponse défavorable à cette demande.

Au vu de cette réponse, nous avons jugé nécessaire de prendre position pour tenter d'expliquer ce qui nous dérange en engageant un débat public et transparent autour de ces questions. « Tout d'abord, explique une membre du CFPF, les personnes haut placées prenant ce type de décisions sont majoritairement des hommes cis-genres qui n'ont jamais vécu de discriminations quant à leur genre. Nous leur reprochons de ne pas utiliser leur pouvoir afin de prendre une décision symboliquement forte qui ruissellerait sur les différentes hautes écoles et facultés universitaires. »

Ce refus de la part du recteur nous surprend d'autant plus que l'Université se doit d'être un lieu progressiste, où les questions d'intégration sociale et de genre devraient être une préoccupation réelle et ne pas seulement servir d'étendard public pour les rankings. Pourtant, la réponse du recteur Yves Flückiger est un magnifique exemple de purplewashing. Une étudiante du GT Genre de la CUAÉ explique : « le recteur se déresponsabilise de toute prise de décision par rapport à la grève du 14 juin tout en revenant longuement sur les « mesures » pour l'égalité prises par l'Université de Genève. Mesures qui semblent plus tenir de la publicité et de l'image que d'une réelle volonté de questionner le système patriarcal. » Faut-il rappeler le manque flagrant de prise en compte et de mesures lors de

violences sexistes, notamment lors du cas de harcèlement par un vice-recteur? Ainsi, plutôt que de se pencher sur les solutions pouvant permettre la grève du 14 juin, le recteur préfère énumérer la liste de ses actions de communication, montrant ainsi à quel point la vie est rose dans les lieux de formation.

C'est pourquoi nous réitérons la demande d'exemption générale d'examens le 14 juin 2019 dans tous les lieux de formation. Il s'agira enfin d'une action concrète et forte manifestant une réelle compréhension des enjeux et la volonté de changer les choses.

CONTACT

Au niveau national:
grevefeministe@gmail.com
<https://frauenstreik2019.ch>

Au niveau genevois:
grevefeministe2019geneve@gmail.com

Au niveau des lieux de formations à Genève:
grevefeministeformation@cuae.ch

Et toi, pourquoi feras-tu grève? Envoies-nous tes revendications à grevefeministeformation@cuae.ch ou découpes cette feuille et remets-la dans le casier de la CUAE - 102 Bd. Carl-Vogt, UniMail.













Découvre les 7 erreurs qui se cachent dans cette photo



Ouverture du mariage pour tous les couples : comprendre les arguments et y répondre

Les 6 décembre et 12 décembre derniers, Iris Rivoire est venue donner une conférence et un atelier pratique sur les arguments entourant l'ouverture du mariage pour tous les couples, sujet de son mémoire en philosophie. La conférence a consisté principalement en une présentation théorique et une analyse des différents arguments et l'atelier était tourné vers la pratique philosophique.

Premièrement, il a été question de la notion de couple arc-en-ciel. Cette notion est bien plus inclusive pour parler de la diversité des couples existants que la binarité couple hétérosexuel/couple homosexuel trop souvent proposée. En effet, la notion de couple arc-en-ciel englobe tous les couples qui ne sont pas constitués d'une femme cisgenre(1) hétérosexuelle et d'un homme cisgenre hétérosexuel (voir encart ci-contre). Proposer cette notion permet donc d'aborder l'invisibilité de certains couples, toujours absents des débats.

Exemples de possibilités de couples sortant de la binarité couple hétérosexuel / couple homosexuel :

- Une femme transgenre hétérosexuelle et un homme cisgenre pansexuel ;
- Une femme cisgenre bisexuelle et un homme cisgenre hétérosexuel ;
- Une femme cisgenre homosexuelle et une femme cisgenre bisexuelle ;
- Et milles autres possibilités...

Construction d'un argument

Un argument se base sur ce que l'on appelle des prémisses, c'est-à-dire des phrases affirmatives qui peuvent être vraies ou fausses.

Pour que l'argument soit valide, il faut pouvoir tirer une conclusion qui découle logiquement des prémisses. Cependant, la validité n'implique la correction (et vice-versa). Un argument correct découle de prémisses vraies, ainsi pour qu'un argument soit recevable il doit être correct et valide. Les prémisses doivent donc être vraies et le raisonnement menant à la conclusion doit être logique.

Lors de l'atelier pratique, nous avons analysé des lignes argumentatives, principalement concernant la non-mixité et l'ouverture du mariage pour tous les couples.

Des arguments déguisés

Beaucoup d'« arguments » ne sont en réalité pas construits correctement et sont plutôt des appréciations personnelles.

Par exemple, « ce n'est pas gentil d'exclure des personnes », est une appréciation sur la non-mixité qui ne peut donc pas être vraie ou fausse. Il est souvent difficile de contrer ce type d'appréciation car elles sont entièrement subjectives. Mais avec cette phrase-ci, nous pouvons répondre que notre but n'est pas d'être gentil.le.x.s en faisant de la non-mixité ou encore que nous pouvons faire un concours du moins gentil entre notre événement ponctuel en non-mix-

(1) Une personne cis-genre est une personne se reconnaissant dans le genre qui lui a été assigné à la naissance

ité et l'exclusion des femmes* de l'espace public, des postes à responsabilités, etc. Bref, cette phrase n'ébranle pas l'importance de la non-mixité.

Il peut être difficile pour les personnes concernées de se retrouver dans des débats souvent emplies d'homophobie, de bi-phobie, de transphobie. Il est donc important de se rappeler que nous ne sommes jamais obligé.e.s de débattre. Nous n'avons aucun devoir d'éducation. Et surtout, ce n'est pas parce que nous ne débattons pas que nous n'avons pas d'arguments.

Croyances infalsifiables

D'autres arguments peuvent être mieux construits mais cependant basés sur ce que l'on appelle des croyances infalsifiables, c'est-à-dire des croyances que l'on ne peut pas prouver. L'exemple parfait pour ces croyances est celle en Dieu. En effet, il est impossible de prouver l'existence de Dieu et certains arguments peuvent être complètement valides et basés sur cette prémisse que l'on ne peut pas rejeter. Par exemple: « Dieu nous a fait à l'image d'Adam et Eve, c'est-à-dire hétérosexuels. Donc le mariage homosexuel est contraire à la manière dont dieu nous a créé. ».

Cet argument est valide mais basé sur la croyance en dieu (et en le fait que Adam et Eve étaient hétérosexuel.le.s d'ailleurs). Il est donc difficile d'argumenter avec une personne soutenant cela car nous ne partageons pas le même système de croyance si nous ne croyons pas en un dieu, en Adam et Eve hétéros.

Arguments valides mais incorrects

« Exclure des personnes n'est pas égalit-

aire, le féminisme se bat pour l'égalité, la non-mixité est donc anti-féministe». Cet argument est valide mais nous pouvons tout de même le réfuter. Il contient deux prémisses: « exclure des personnes n'est pas égalitaire » et « le féminisme se bat pour l'égalité » pour arriver à une conclusion qui est: la non mixité est anti-féministe, car les deux prémisses sont contradictoires.

Il y a différentes manières de rejeter cet argument. Tout d'abord, nous pouvons réfuter une ou plusieurs des prémisses.

La première prémisse est en effet déjà discutable. Est-ce que le fait d'exclure une fois de temps en temps le groupe responsable de nos oppressions pour pouvoir se retrouver dans un entre-soi qui nous permet de se sentir en sécurité, qui nous permet d'avancer plus loin dans nos réflexions peut-il vraiment être considéré comme une pratique inégalitaire?

La deuxième prémisse est elle aussi discutable. Nous avons pris le temps de discuter quels féminismes nous défendons. Est-ce un féminisme qui se bat pour l'égalité? Est-ce que nous ne nous battons pas plutôt CONTRE un système d'oppression? Nous n'aurions pas besoin du féminisme si nous vivions dans un système sans oppression. Quoi qu'il en soit, cette prémisse ne peut être acceptée telle quelle mais nécessite d'être discutée.

Cela nous amène à la troisième manière de rejeter cet argument. Nous sommes généralement tou.te.x.s conscient.e.x.s que la mixité choisie sans hommes cis-génres est un outil et non pas une fin. Nous ne voulons pas d'un système entier d'exclusion des mecs cis. Mais nous ne pouvons pas lutter sans ancrer nos combats dans nos réalités sociales. La non-inclusion des mecs cis de nos

événements est un moyen de lutte, qui permet de nous donner plus de pouvoir (entre autres) en tant qu'opprimé.e.x.s. Cet argument contre la non-mixité confond donc but et moyen, les deux prémisses ne sont donc pas contradictoires car elles se situent sur un niveau différent. Cela nous permet de rejeter cet argument.

Iris a beaucoup insisté pendant cet atelier sur les limites que nous sommes d'accord d'accepter dans nos arguments.

En effet, beaucoup d'arguments pour l'ouverture du mariage à tous les couples peuvent perpétrer d'autres oppressions, typiquement du racisme. De même, il peut être plus facile de rejeter certains arguments contre l'ouverture du mariage à tous les couples en faisant fonctionner d'autres systèmes d'oppressions. Sommes nous prêt.e.x.s à taper sur d'autres minorités opprimées pour gagner à tout prix un débat? Non, il semble correct de rester le plus inclusif.ve.x.s possible, quitte à perdre un débat face à une tête bornée.

Quelques exemples d'arguments:

Valide correct:

- (1) La CUAE est une association super.
- (2) Tous.te.x.s. les étudiant.e.x.s doivent soutenir des associations super.

(c) Tous.te.x.s les étudiant.e.x.s doivent soutenir la CUAE

Invalide incorrect:

- (1) La rue appartient à tout le monde.
- (2) Les personnes se trouvant dans la rue peuvent manger des glaces.
- (3) Manger des glaces fait plaisir.

(c) La rue est espace de plaisir pour tout le monde.

Valide incorrect:

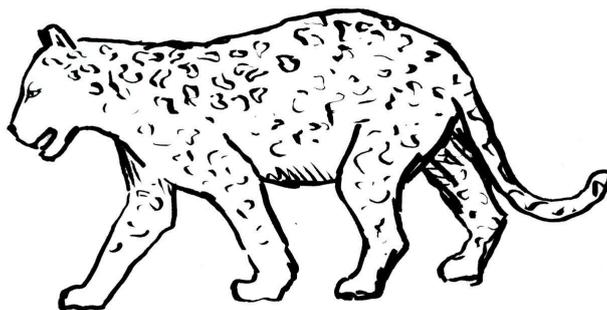
- (1) Tous.te.x.s les étudiant.e.x.s sont riches.
- (2) Les riches vont au golf de Cologny.

(c) Tous.te.x.s les étudiant.e.x.s vont au golf de Cologny.

Invalide correct:

- (1) L'université est accessible à tous le monde.
- (2) Il faut avoir de l'argent pour étudier à l'université.

(c) Certain.e.x.s étudiant.e.x.s doivent travailler à côté de leurs études pour subvenir à leurs besoins



La loi sur la laïcité, ou comment rendre l'éducation plus inaccessible

La CUAE, syndicat étudiantin, prend position suite à la votation de la loi sur la laïcité de l'Etat (LLE). Considérant que l'éducation doit être accessible à tou.te.x.s, il nous apparaissait nécessaire d'exposer les conséquences néfastes de cette loi, notamment dans le cadre des lieux de formation.

Tout commence pendant l'été 2013, quand un projet de loi à l'initiative d'un Pierre Maudet, alors en poste au Département de la Sécurité et de l'Economie (DES), voit le jour. Ce projet précise la notion de laïcité, principe fondateur de l'Etat genevois. Il régleme la place du religieux dans la société actuelle, tendant à « donner les moyens nécessaires au maintien de la liberté et de la paix religieuse à Genève ». L'amendement de l'article 7 en dernière séance sous l'influence des élu.e.s PLR déclenche quatre référendums de la part de la « Coordination référendaire contre une loi sur la laïcité contraire aux droits fondamentaux » sont soumis à la votation le 10 février 2019.

La nouvelle loi permet au Conseil d'Etat de « restreindre ou interdire, sur le domaine public, dans les bâtiments publics, y compris les bâtiments scolaires et universitaires, pour une période limitée, le port de signes religieux ostentatoires » et ce, « afin de prévenir des troubles graves à l'ordre public » (art. 7 al.1 LLE). Cet article est ajouté « à des fins préventives » ; les situations dans lesquelles il serait appliqué demeurent floues. Une chose est sûre, le Conseil d'Etat se réserve désormais le droit d'interdire l'accès au domaine public au motif du port de signes religieux. Il y a de quoi s'alerter quand on connaît les tendances islamophobes de certain.e.x.s décideuses politiques.

Le résultat de ce vote permet de tirer une conclusion claire : désormais une nouvelle pratique de stigmatisation est rendue légale.

Un faux débat qui vient de loin

Le trouble à l'ordre public

La notion de « troubles (graves) à l'ordre public » renvoie à une situation dans laquelle l'Etat considère que la sécurité intérieure est ou peut être menacée. C'est une notion floue et imprévisible pour les personnes ne connaissant pas en détail la pratique juridique en la matière.

En effet, c'est le foulard islamique qui est la véritable cible. A cet égard, Genève n'est pas la première ville à connaître ces faux débats autour de la laïcité. En France, c'est suite à « l'affaire du foulard », voyant des jeunes filles de confession musulmane se faire refuser l'accès à leur établissement scolaire, qu'une loi similaire est adoptée en 2004. Elle prévoit l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires en particulier dans les bâtiments scolaires. Mais il n'y a pas d'égalité dans la discrimination : seules certaines personnes sont visées. Sous couvert d'un débat sur la laïcité, se cache en fait l'instrumentalisation d'enjeux féministes au service de l'islamophobie, à l'appui d'un argumentaire égalitariste. Ainsi, comme l'analyse Karach, « L'idée que le voile oppresse la femme musulmane, et que, de ce fait, il doit être combattu, l'emporte dans le débat et la loi est votée. »

Dans le cas genevois, ce ne sont pas des considérations pseudo-égalitaristes qui sont derrière cette loi, mais bien une tendance sécuritaire. On peut se demander si le vrai but de cette loi ne

serait pas de restreindre sur le domaine public « les risques » qui seraient incarnés par des personnes arborant certains signes religieux. Faire l'association entre port de certains signes religieux et risque à l'ordre public est sans fondement. Et par ailleurs, même si le foulard islamique en tant que tel n'est cité qu'en exemple, il constitue bien la raison des articles en question de cette loi. On peut dès lors imaginer qu'à l'annonce de rassemblements ou d'événements politiques ou culturels sur le domaine public (la rue, l'université, etc.), liés à des questions religieuses, le Conseil d'Etat pourrait, grâce à cette loi, décider d'interdire le port de signes religieux.

En France comme en Suisse, des arguments paternalistes, pseudo-égalitaires et sécuritaires restreignent la liberté de choix de certain.e.s. Ainsi, malgré ce que l'on voudrait nous faire croire, la laïcité n'est pas un concept neutre. Instrumentalisée à des fins discriminatoires et sécuritaires, elle renforce même le système de domination établi : les groupes dominants restent dominants, les groupes dominés restent dominés.

Quelles conséquences dans les lieux de

Le principe de laïcité

Le principe de laïcité consacre la neutralité religieuse de l'Etat. Autrement dit, l'Etat doit être indépendant des communautés religieuses et ne pas en favoriser certaines par rapport à d'autres. Les autorités étatiques et religieuses doivent être séparées.

formation ?

Le coût des études, des loyers, de la nourriture, des assurances-maladies conditionne déjà l'accès à l'éducation et aux formations post-secondaires. Cette loi constitue un nouvel obstacle à l'accessibilité aux études pour certaines personnes. On peut aujourd'hui affirmer

que l'on est bien loin de lieux de formation qui se revendiquent des espaces ouverts de circulation, de partage et de transmissions des savoirs. Surtout que ce n'est pas seulement l'accès aux salles de classes qui est restreint mais également celui à des formations en emploi et à des formations professionnalisantes prévoyant des stages obligatoires (par exemple dans des institutions publiques comme des hôpitaux). C'est donc l'ensemble de nos formations qui est touché.

En bref, cette loi restreint l'accès à des services publics à un certain groupe de personnes. Ce sont en effet uniquement les personnes arborant des signes religieux considérés comme ostentatoires qui seront discriminées.

La votation du 10 février et son résultat déplorable rappellent la nécessité de s'informer sur ces sujets auprès des personnes concernées, de soutenir et de visibiliser les initiatives et les moyens de luttés comme ce référendum afin de mieux combattre les projets discriminatoires à l'image de cette loi et de condamner les déclarations et attitudes « décomplexées » qui, au nom de la liberté d'expression, ne font que renforcer et perdurer la société islamophobe.

Nous témoignons notre soutien à toutes les personnes et collectifs qui se mobilisent contre cette loi et contre les politiques islamophobes et discriminatoires et continuerons à revendiquer une éducation accessible à tou.te.x !

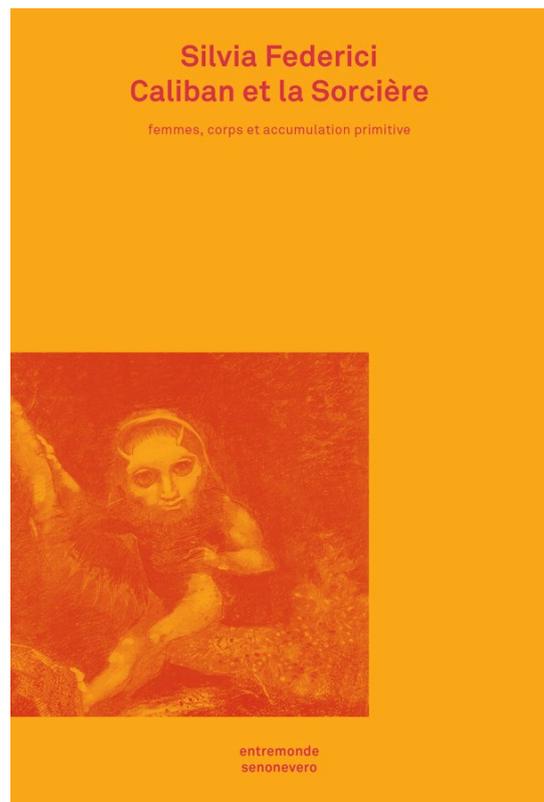
Pour aller plus loin

- Zahra Ali, Féminismes islamiques, La Fabrique, 2012.
- Mon cher hijab, lmsi.net
- Feministes contre la loi sur la laïcité www.reverse.co
- Faites des vagues, La laïcité à Genève
- www.lallab.fr
- Et bien d'autres...

Caliban et la Sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive, de Silvia Federici.

Nous allons aborder dans cet article quelles ont été les conséquences de la transition du Féodalisme au Capitalisme sur les femmes*. Plus précisément, nous nous intéresserons à l'impact de cette transition sur leur position sociale, sur la maîtrise de leurs corps et leurs capacité de « production de force de travail ». Ainsi l'ouvrage de cette féministe de tradition autonome montre comment la privatisation des terres, l'apparition du travail salarié, la construction d'un nouvel ordre patriarcal et la mécanisation du corps prolétaire ont été des conditions nécessaires à l'apparition du capitalisme. La mise en place de ces prérequis a complètement transformé les conditions économiques des femmes* et dégradé leurs positions sociales. Ce cheminement va nous permettre de comprendre que la subordination des femmes aux hommes est historiquement située et que la dévalorisation des femmes accompagne l'apparition du capitalisme, qu'il s'agit même d'une accumulation nécessaire à sa mise en place.

La transition du féodalisme au capitalisme est une période d'environ trois siècles, entre 1500 et 1800, que Marx nomme la « grande transition ». Durant cette période le mode d'organisation des sociétés change radicalement à travers un certain « nombre de processus historiques, fondamentaux au développement du Capitalisme qui modifient et réorganisent la vie familiale, les liens sociaux, l'éducation, la sexualité, les rapports de genre et les rapports de production et de reproduction » (1). Plus généralement, c'est le moment de l'accumulation primitive, le moment où les conditions structurelles à la naissance du Capitalisme se mettent en place. Marx, dans le Livre I du Capital, se centre sur le prolétariat salarié masculin, la production de la force de travail



Couverture de « Caliban et la sorcière » aux éditions Entremonde.

Accumulation primitive

L'accumulation primitive est un concept économique développé par Marx dans "Le Capital". Il s'agit du moment de l'Histoire où les richesses nécessaires à un premier investissement, mettant en route les cycles du capitalisme d'épargne et d'investissement, ont été amassées. Mais l'épargne ne peut se faire que sur l'extraction d'une richesse. Par richesse il faut comprendre le travail dégageant une plus-value économique qui peut prendre plusieurs formes. Si Marx met en évidence la forme de l'esclavage comme accumulation de travail gratuit primitif, nous verrons que Silvia Federici met en lumière que l'accumulation primitive s'est également faite sur le dos des femmes.

et la dépossession des moyens de production et du savoir-faire ouvrier. Tandis que Silvia Federici complète et renforce l'analyse marxiste en y ajoutant les impacts qu'ils ont eu sur les femmes.

Pour comprendre comment et pourquoi cette accumulation impacte les femmes, il faut comprendre l'organisation de la vie féodale et la crise qu'elle traverse à la fin du XV^{ème} siècle.

Durant la période féodale la majorité de la population était des serfs, c'est-à-dire des paysan.ne.x.s qui cultivaient sur les terres communales de quoi se nourrir. La crise féodale vient principalement du fait qu'après une période de croissance et de conditions favorables, cette classe parvient à une autosuffisance qui favorise les nombreuses révoltes et mouvements sociaux réclamant une plus grande égalité (2). Cette crise conduit la classe dominante à lancer le processus de privatisation des terres connu sous le nom d'enclosure, détruisant le mode de vie des communaux.

La privatisation des terres qui commence dès le XVI^{ème} siècle en Angleterre apparaît comme une réponse à ces troubles sociaux et à la peur de la classe dominante (l'aristocratie et la noblesse) de perdre leurs privilèges.

Celle-ci a des effets désastreux et réorganise totalement le mode de vie des serfs. Séparés de leurs moyens de subsistance lorsqu'ils sont privés de leurs terres, les paysan.ne.x.s expulsé.e.x.s de leurs champs n'ont plus d'autre choix que de vendre leur force de travail. Sous prétexte de meil-

leur rendement et d'« une plus grande équité » dans les niveaux de vie, la classe dominante les prive de leur autonomie de base. Cela crée un gigantesque réservoir de main-d'œuvre qui migre vers les villes, à la quête de nouveaux moyens de subsistance. C'est le début des grandes villes précapitalistes (3). Pourtant, l'apparition du travail salarié ne se fait pas sans une violente répression qui force les gens à travailler dans le cadre d'un contrat salarial car «

Enclosures

Le mouvement des enclosures fait référence aux changements qui, dès le XII^{ème} siècle mais surtout à partir de la fin du XV^{ème} siècle et au XVII^{ème} siècle ont transformé, dans certaines régions de l'Angleterre, une agriculture traditionnelle dans le cadre d'un système de coopération et de communauté d'administration des terres (généralement des champs de superficie importante, sans limitation physique) en système de propriété privée des terres (chaque champ étant séparé du champ voisin par une barrière, voire une haie comme dans un bocage). Les enclosures marquent la fin des droits d'usage, en particulier des communaux, dont un bon nombre de paysans dépendaient.

au XVI^{ème} et XVII^{ème}, la haine du travail salarié [est] si forte que de nombreux.se.x.s prolétaires préfèrent risquer les galères plutôt que de se soumettre aux nouvelles conditions de travail » (4). Alors qu'avant, les revenus en salaire étaient considérés comme un complément au travail de la terre, ils se transforment en moyen d'esclavage lorsque les paysans sont privés de leurs moyens de subsistance.

L'apparition du salariat impacte fortement les femmes* car il dis-simule la sphère de reproduction. En d'autres termes, avec l'introduction du salariat, une sphère de la vie socioéconomique de la famille est valorisée. Ceci, alors que le travail des femmes (qui faisait partie d'un tout nécessaire à la survie) se trouve invisibilisé car non reconnu par un salaire. Il s'agit d'une forme de division du travail dont une partie est valorisée par un salaire et l'autre invisibilisée et considérée comme due et naturelle. Si les enclosures ont séparé les moyens de production et de reproduction, le

salariat lui, dissimule la sphère de reproduction à laquelle les femmes* sont peu à peu contraintes. La division sexuée du travail et l'interdiction progressive de l'accès au travail salarié aux femmes a pour conséquence de les rendre dépendantes économiquement des hommes(5). Ainsi, l'unité socio-économique que formait auparavant le ménage est brisée par la valorisation économique puis sociale d'une unique partie de son activité, l'activité de production salariée. Les femmes sont assujetties à la sphère de reproduction journalière de la force de travail (c'est-à-dire la préparation de la nourriture, des vêtements, du maintien d'un logis etc.) ainsi qu'à la production de nouvelles forces de travail (c'est-à-dire la procréation de nouveau petit.e.x.s ouvri.e.r.e.x.s)

En n'étant pas reconnue économiquement, cette activité est mythifiée et considérée comme une « ressource naturelle », ce qui en soi est une accumulation de travail non payé (comme le fut l'esclavagisme à la même époque que la chasse aux sorcières).

Cette division sexuée du travail permet la construction d'un nouvel ordre patriarcal fondé sur l'exclusion des femmes* du travail salarié. Car la dépendance économique des femmes aux hommes les soumet à eux, aussi bien économiquement que socialement. De plus, elle permet « aux employeurs et à l'Etat d'utiliser le salaire masculin comme moyen de maîtriser le travail des femmes*. Ainsi, la séparation entre la production de marchandises et la reproduction de la force de travail rend aussi possible le développement d'un usage spécifiquement capitaliste du salaire et des marchés comme moyen d'accumulation de travail non payé » (6).

Cette nouvelle organisation de la vie prolétaire influence directement les corps, « terrain originel de l'exploitation

et de la résistance » (7) . Marx parle en termes de « mécanisation du corps prolétaire » ce qui dans le cas des femmes transparait par leur assignation à leur fonction reproductrice. Cette forme de pouvoir qui s'exerce directement sur le corps des gens est développée par Foucault dans le concept de disciplinarisation des corps (8).

La disciplinarisation du corps des femmes* est particulièrement visible historiquement par la chasse aux sorcières qui a pour but d'exproprier le contrôle que les femmes* avaient sur leur corps et leur système reproductif. Le processus débute par le système de mariage tardif. Les niches économiques devenues rares par les enclosures, les jeunes gens se voient contraints de re-

Disciplinarisation des corps

Contrôle étatique et social, ici extrêmement violent, sur les corps au moyen de lois et de mœurs jusqu'à se que ce contrôle soit suffisamment intégré pour paraître normal et que les savoir émancipateurs soient oubliés.

tarder leur mise en ménage. Cela les pousse vers les villes où ielles travaillent quelques années avant de, pour certain.e.x.s, se marier. À la même période, on assiste à une dépenalisation du viol qui n'est plus que peu réprimé. Cela a le double effet de diviser la classe populaire en la désolidarisant et d'avilir le corps des femmes*. De cette dévalorisation découle une légitimation et une banalisation de la violence qui peut leur être faite. Ces pratiques, couplées à un changement de représentation des femmes* dans l'imaginaire collectif, mettent en place les conditions de la chasse aux sorcières, phénomène souvent minimisé par les historiens mais pourtant de grande ampleur (9).

Entre 1620 et 1630, la peste provoque une grave crise démographique qui va provoquer un contrôle plus grand encore sur le corps des femmes*. Cela se voit par l'apparition de lourdes peines dans les codes pénaux pour des pratiques liées à la reproduction, notamment la contraception, l'avortement et l'infanticide pour les femmes*. C'est à la même période que se développe l'idée que la sexualité se réduit à la procréation dans le cadre d'un couple hétérosexuel. Idée reflétée par la fin d'une certaine tolérance pour les relations homosexuelles pouvant dès lors mener au bûcher.

Le capitalisme renforce la vision des relations hétérosexuelles comme seule possibilité car il est nécessaire à la division sexuée du travail et donc à la production et reproduction gratuite de mains d'œuvre

Ainsi, les femmes* pratiquant un certain contrôle sur leur corps et sur leur reproduction sont peu à peu considérées comme des sorcières dangereuses qu'il faut éliminer. La pratique du bûcher (10) se généralise rapidement et bientôt une simple suspicion venant d'un voisin malveillant peut y entraîner une femme des classes populaires, faisant régner un climat de terreur pour les femmes* en Europe et plus tard dans le monde entier. Ce contrôle du corps des femmes* et donc de la démographie a lieu dans une société mercantiliste mettant l'accent sur l'importance de la quantité de travailleurs car considérés comme vecteurs de la richesse du pays. La perte de contrôle que les femmes* avaient sur leurs corps est un aspect important de l'accumulation et de la séparation des moyens de production et de reproduction. Cette déposssession d'un savoir illustre parfaitement le concept de disciplinarisation des corps développé par Michel Foucault.

Silvia Federici poursuit le déploiement

de sa thèse en montrant en quoi la chasse aux sorcières peut être considérée comme une accumulation capitaliste en décrivant les changements idéologiques nécessaires pour que les peuples acceptent de jeter des milliers de femmes* sur les bûchers européens. Pour ce faire l'autrice approfondit le concept de disciplinarisation des corps en l'appliquant à ce que les femmes ont enduré durant la transition et en replaçant cette chasse dans le contexte intellectuel de l'époque. Pour conclure, Silvia Federici élargit le cadre d'analyse au monde par l'exportation de cette pratique de chasse aux sorcières dans les pays colonisés par les Européens.

Caliban et la sorcière ne s'inscrit pas dans l'analyse de genre au sens où le concept d'hommes et de femmes est binaire. Si les oppressions décrites se centrent sur celles vécues par les femmes il serait intéressant et nécessaire d'étendre la réflexion des conséquences que ses transformations sociales ont eu sur toutes les autres identités de genre.

Références:

1. FEDERICI Silvia, 2004, Caliban et la Sorcière. Femmes corps et accumulation primitive. Ed. Entremonde et Senonevero, Genève, 2014. p. 33
2. HILTON Rodney, 1979, Les mouvements paysans du Moyen Age et la Révolte anglaise de 1381. Ed. Flammarion
3. MARX Karl, 1867, Le Capital, Livre I. Ed. Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade. Paris, p. 1171
4. FEDERICI Silvia, p. 211
5. CLARK Alice, 1968, The Working Life of Women in 17th Century England, Ed. Frank Cass and Co, Londres, Pp.265
6. FEDERICI Silvia, p. 128
7. FEDERICI Silvia, p. 27
8. FOUCAULT Michel, 1975, Surveiller et punir. Naissance de la prison. Ed. Gallimard. Paris
9. FEDERICI Silvia, p. 254
10. FEDERICI Silvia, p. 311

Hausses des taxes et marchandisation de l'éducation : quels discours pour faire accepter l'inacceptable ?

Suite à l'instauration de frais d'inscription à l'Unige, l'automne 2016 avait été agité en termes de contestation étudiante à Genève. En automne 2017, l'agitation s'est emparée d'autres universités de Suisse où les étudiant.e.x.s se sont mobilisé.e.x.s contre l'augmentation des taxes universitaires. Tour à tour, les étudiant.e.x.s de Bâle, Zürich, Lausanne et Fribourg sont monté.e.x.s au créneau afin de défendre une éducation publique et accessible à tou.te.x.s. Si à Bâle, une hausse des taxes d'études est en phase de consultation, des hausses allant jusqu'à 500 francs par an ont été décidées et sont rentrées en application dans d'autres universités suisses. La mobilisation de 2017-2018 a probablement été la plus intense à Fribourg où les étudiant.e.x.s ont très vite compris que cette hausse revêtait des objectifs idéologiques clairs de privatisation de l'université et de désengagement de l'État du domaine de la formation.

La conception de l'éducation, sous-jacente à la rhétorique accompagnant ces récentes augmentations des taxes, est pour plusieurs raisons inquiétante et mérite que l'on s'y intéresse.

Comment ne pas voir un lien entre la teneur de ces discours et le paradigme de « l'université-entreprise », modèle théorique développé à la fin des années 90 et postulant, dans le cadre de l'université, une gestion similaire à la gestion entrepreneuriale? Cette « nouvelle » gestion vise, notamment, l'abaissement des coûts de l'éducation et la déresponsabilisation progressive de l'État en matière de formation.

À Fribourg, des éléments se rattachant à ce paradigme de l'université-entreprise ont pu transparaître dans les discours

tenus par le rectorat afin de faire accepter cette hausse. Pour ce dernier, il est normal que les étudiant.e.x.s participent au financement de leur université car la croissance de celle-ci, notamment le développement de ses infrastructures, leur profitera également (RTS, 18.10.17). Les défenseur.se.x.s de l'université-entreprise et de la privatisation en découlant assument pleinement que l'augmentation des taxes universitaires est une source de financement alternative au désengagement de l'État. De plus, la décision

C'est déjà mieux que rien : l'exonération des taxes

À l'Unige et dans les Hautes Écoles Spécialisées genevoises, les étudiant.e.x.s dont la situation financière est précaire peuvent bénéficier de l'exonération des taxes d'études. Grâce à cette mesure obtenue lors de la mise en place des taxes d'études il y a un peu plus de 20 ans, les étudiant.e.x.s aux ressources plus faibles ne paient plus que 65 francs par semestre au lieu des 500 habituels. Afin de savoir si vous pouvez en bénéficier, rendez-vous sur le site du Pôle Santé Social de l'Unige.

de faire porter la responsabilité du financement de l'université de Fribourg à ses étudiant.e.x.s ne rentre pas dans le cadre d'une cure d'austérité puisque en 2016, le canton réalisait un bénéfice de 100 millions de francs. Le discours du rectorat fribourgeois nie le caractère essentiel de l'éducation comme vecteur d'émancipation sociale et assume le report du financement de l'éducation sur les épaules étudiantes.

En outre, affirmer que les étudiant.e.x.s doivent financer leur université revient aussi à assumer le caractère marchand

du savoir qui y est enseigné. Cette conception du savoir rappelle celle du professeur de l'Unige Denis Duboule, qui affirmait au micro de l'émission Forum en janvier 2016 à propos des coûts de l'enseignement supérieur : « Ils ne sont pas suffisamment élevés pour que les étudiants se rendent compte de la qualité des enseignements et à quel point l'acquisition de connaissances est quelque chose de précieux ».

Dans cette perspective la tentative, à l'automne 2016, du rectorat de l'Unige d'instaurer une taxe d'inscription aux nouve.au.lle.x.s étudiant.e.x.s peut être considérée comme une conséquence de la mise en application du paradigme de l'université-entreprise. En effet, un service garanti par l'Unige jusqu'alors gratuit (l'inscription à l'Université) devenait payant et c'était aux étudiant.e.x.s d'en assumer les frais.

Si la dernière hausse des taxes d'études universitaires date de 1994 à Genève, une tentative de faire porter la responsabilité du financement de leur université à ses étudiant.e.x.s et d'augmenter indirectement le coût des études a essuyé un échec en 2016 à la suite d'une forte mobilisation étudiante coordonnée par la CUAE. Au regard du caractère simultané de ces hausses et de la vision de l'éducation sous-jacente à celles-ci, il semble plus important que jamais de se solidariser d'aux étudiant.e.x.s actuellement en lutte contre des hausses des taxes d'études et de rester attentif.ve.x.s aux autres stratégies mises en place pour faire supporter aux étudiant.e.x.s le coût des études. Personne ne défendra les conditions d'études des étudiant.e.x.s, si ce n'est eux-mêmes.

La mobilisation contre les hausses des taxes à l'Unige et en Suisse

Introduction et définition d'un but : suppression des frais d'études

Durant l'été 2016, le comité de la CUAE a été informé que le rectorat de l'université de Genève souhaitait introduire une taxe d'inscription pour les nouve.au.lle.x.s étudiant.e.x.s. Dès le semestre de printemps 2017, tous.te.x nouve.au.lle.x étudiant.e.x allait devoir payer 50 francs de taxe d'inscription si elle avait obtenu son diplôme en Suisse, et 150 francs si elle l'avait obtenu à l'étranger. Considérant que cette hausse allait à l'encontre des intérêts étudiants, le comité de la CUAE a débuté une réflexion interne sur la manière de se mobiliser et sur les moyens à utiliser dans cette mobilisation.

L'objectif de cette présentation est de mettre en avant le processus de mobilisation

qui nous a permis de construire un rapport de force suffisant pour faire plier le rectorat de l'université de Genève. Nous insisterons donc sur les moyens d'actions que nous avons mis en place afin de construire un rapport de force conséquent.

La première étape de mobilisation a été de mettre en place une plateforme (groupe de travail) de mobilisation avec un objectif clair, la suppression de cette taxe. Cette plateforme a été proposée aux associations membres de la CUAE (associations représentant les intérêts des étudiant.e.x.s de leur faculté mais aussi associations d'intérêts ou poursuivant des objectifs politiques). Nous avons aussi proposé aux associations étudiantes des collèges, des hautes écoles, etc. de se mobiliser.

Les premières réunions publiques ont eu lieu les deux premières semaines d'octobre 2016. Durant ces premières réunions, la plateforme a décidé de trois arguments principaux que nous avons travaillé afin que notre discours soit clair et accessible à n'importe quel.le.x étudiant.e.x durant toute la durée de la mobilisation.

Argumentaire

Le premier argument retenu dénonce ainsi le caractère discriminatoire de cette hausse des frais. Faire payer des coûts d'inscription différents selon la couleur du diplôme n'est pas acceptable. Les partisan.ne.x.s de la différenciation la justifient toujours par un argument d'appartenance à une communauté juridiquement établie (en l'occurrence le pays) : les personnes ne payant pas d'impôts, et ne participant ainsi pas au financement de l'université, doivent payer une taxe d'inscription plus élevée.

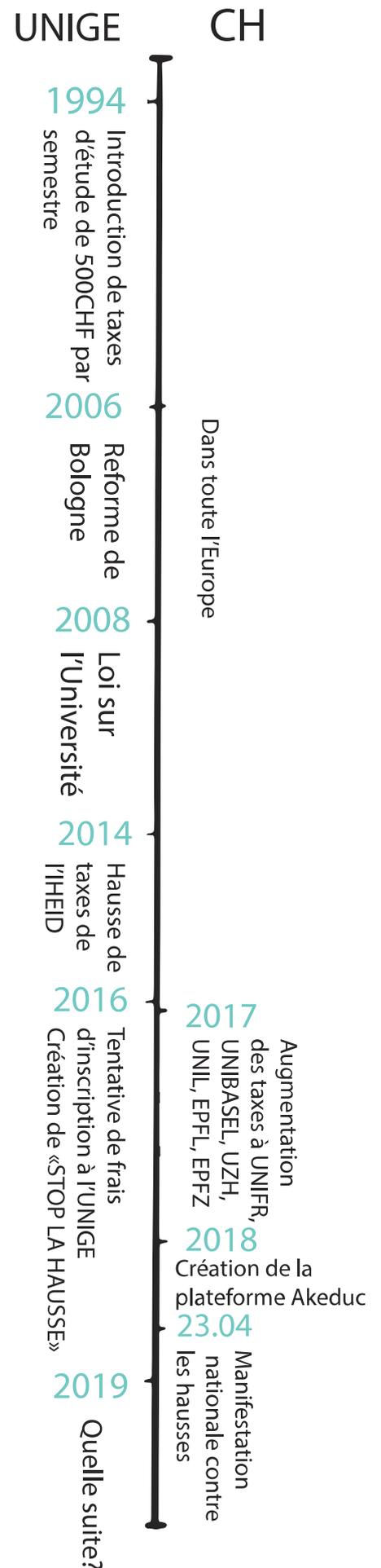
La différenciation suisses-étranger.e.x.s est selon nous très dangereuse. En plus de surfer sur les discours de fermeture à l'Autre, elle permet de reporter sur l'individu son propre coût. En plus de défendre l'idée de taxes différenciées selon le pays dans lequel le diplôme a été obtenu, l'argument d'appartenance à une communauté juridique permet d'aller dans le sens de la privatisation de l'université. Accepter de se voir facturer de façon différenciée le coût de l'inscription, c'est accepter que chaque étudiant.e.x paie à son université ce qu'elle lui coûte durant ses études.

De là découle un deuxième argument que nous avons répété durant toute la mobilisation à savoir que cette taxe revenait à privatiser un service de l'université. La tarification au coût marginal (au prix coutant), appliqué dans ce cas au service des admissions de l'université, en tant que pratique néolibérale étend l'influence du marché économique jusqu'à l'université et participe à son élitisation.

Le troisième argument est l'inaccessibilité progressive aux hautes études qu'engendrerait l'augmentation du coût des études. S'y opposer en tant que syndicat et faïtière étudiante est donc normal à moins que l'on décide de ne pas assumer le rôle de représentation étudiante.

Campagne de mobilisation

Les trois arguments que nous venons de passer en revue, nous les avons « éprouvés » publiquement pour la première fois le 14 octobre, date de publication dans Le Courrier d'un article sur l'augmentation des frais d'inscription. Nous avons choisi de communiquer publiquement et largement pour la première fois à cette date car le même jour avait lieu le Dies





Rassemblement du 7 décembre 2016 aux Bastions

Academicus, sorte de fête de l'université ayant lieu chaque année et permettant au rectorat de faire sa communication, notamment dans les médias. Selon la stratégie que nous avons décidée, la publication de cet article correspondait avec le début de notre mobilisation.

C'est à cette période que nous avons créé la page facebook de la plateforme de mobilisation. La communication massive sur les réseaux sociaux a été selon nous déterminante dans la construction de notre rapport de force, notamment afin de gagner la bataille discursive en répétant notre argumentaire. A chaque étape de notre mobilisation (assemblée, manifestation, etc.), nous y avons publié les communiqués envoyés à la presse, les appels à manifester, des vidéos d'action, etc.

Le 19 octobre 2016 a eu lieu notre assemblée générale. Cette assemblée a lieu deux fois par année et nous y discutons des orientations politiques de la CUAÉ. Durant cette assemblée générale, une

motion contre l'instauration de ces frais d'inscription a été votée. Cette motion a donné un poids institutionnel à nos revendications.

Nous avons appelé à une manifestation le 3 novembre devant la faculté des Lettres. Nous avons insisté sur le caractère festif de la mobilisation afin d'attirer un maximum de personnes. Lors de cette manifestation, 300 personnes ont répondu à l'appel. Elle partit de la faculté des Lettres, passa devant les bâtiments du rectorat et se termina à Uni-Mail. Cette manifestation a été l'occasion de répéter notre argumentaire et d'inclure d'avantage d'étudiant.e.x.s à la lutte.

Deux semaines plus tard, le 17 novembre, nous avons appelé à une assemblée de mobilisation. L'objectif de cette assemblée était de maintenir les étudiant.e.x.s mobilisé.e.x.s, de discuter de la suite de la mobilisation (c'est lors de cette assemblée que



Occupation des bureaux du rectorat, 7 décembre 2016

l'idée d'occuper le rectorat a été pour la première fois discutée) et d'inclure de nouveaux étudiant.e.x.s à la plateforme de mobilisation. Cette assemblée a permis de lier des moyens de lutte plus institutionnels avec d'autres, plus informels.

Des représentant.e.x.s étudiant.e.x.s de l'assemblée de l'université ont présenté une motion demandant le retrait de la hausse des frais. Cette motion fut votée par tous les corps de l'université (professeur.e.x.s, assistant.e.x.s, personnel administratif, étudiant.e.x.s) fin novembre à 27 voix pour, 5 contre et deux abstentions. Bien que l'assemblée de l'université n'ait, à Genève ni dans probablement aucune université, pas de pouvoir exécutif, l'ensemble des corps de l'université se trouvait en opposition avec le recteur. Cette défaite symbolique du rectorat a permis de renforcer les revendications de la plateforme de mobilisation et de conférer au mouvement davantage de légitimité institutionnelle.

L'opposition à la hausse des frais n'était plus uniquement celle des étudiant.e.x.s mais bien celle de l'ensemble des corps de l'université.

A ce moment de la mobilisation, la communication sur facebook a été importante. En effet, nous avons pu visibilité nos revendications en filmant des actions-banderoles, en faisant des vidéos humoristiques destinées à être virales, en publiant des articles, etc. Dans chacune des publications, un #7décembre a commencé à être utilisé car nous avons déjà prévu une nouvelle manifestation le 7 décembre, même si l'appel n'était pas encore sorti publiquement, nous savions que nous manifesterions ce jour-là.

Le 7 décembre, 300 personnes ont répondu à l'appel devant Uni-Mail. Suite à une brève prise de parole, nous sommes parti.e.x.s en manifestation en direction des bâtiments du rectorat que nous avons occupés. Même si nous n'étions pas certain.e.x.s que nous occuperions

le bâtiment, nous avons cuisiné un repas pour les personnes présentes. Le repas nous fut amené directement sur place par une cuisine collective. Nous avons également prévu quelques ateliers-réflexions dans le cas où les négociations tarderaient à débuter. Dès le moment où des représentant.e.x.s du rectorat sont arrivé.e.x.s sur place, les négociations n'ont pas duré très longtemps. En effet, en occupant l'espace du rectorat, nous avons gagné. L'enjeu pour lui était de ne pas perdre la face. Des discussions pour la forme ont eu lieu pendant près de deux heures. Elles furent malgré tout très intéressantes car les représentant.e.x.s du rectorat durent négocier directement avec l'ensemble des personnes présentes, et pas en huis-clos. Une fois assuré.e.x.s de notre victoire, il fut décidé collectivement que l'occupation pouvait être levée.

Réflexions

Afin de nous mobiliser, nous nous rendons compte que définir une revendication claire, un objectif à atteindre nous a été utile. Nous sommes également resté.e.x.s fermes quant à la non-négociation de cette revendication. Avoir un argumentaire clair a également été décisif, car dès le moment où la mobilisation a été lancée, nous n'avons pas eu à « perdre de temps » à penser à de nouveaux arguments. Nous pensons avoir gagné en clarté en répétant les mêmes arguments.

Une autre considération stratégique à retenir du succès de cette mobilisation est d'avoir concilié des moyens d'actions institutionnels et d'autres plus directs. Par exemple, nous nous sommes appuyées sur le vote de l'assemblée de l'université pour avoir

l'opinion publique avec nous au moment d'occuper.

Si nous avons insisté sur la construction d'un rapport de force durant notre présentation, c'est qu'elle a été déterminante. Cette construction nous a permis d'avoir déjà gagné en prenant possession de l'espace du rectorat. A ce moment, le rectorat devait limiter la casse, ceci par un semblant de négociation.

Enfin, notre détermination n'a jamais flanché. Nous voulions le retrait de la hausse des frais d'inscription, nous l'avons eue. Sans articulation de moyens de lutte institutionnels et de moyens de lutte directs, nous n'y serions pas parvenu.e.x.s. En se montrant uni.e.x.s dans la lutte, les étudiant.e.x.s peuvent faire infléchir les politiques rectorales. Bien sûr nous n'avons obtenu « que » le statu quo, mais nous avons pu montrer qu'en étant soudé.e.x.s, la voix des étudiant.e.x.s peut être prise en compte et que les étudiant.e.x.s ne sont pas disposé.e.x.s à être les premier.e.x.s à payer les frais des mesures d'austérité budgétaire. Alors que plusieurs universités suisses ont augmenté leurs taxes d'études malgré une forte mobilisation dans la rue au printemps 2018 seule la solidarité entre étudiant.e.x.s et un rapport de force institutionnel et non-institutionnel peut faire bouger les choses.

UBS et le lobby des matières premières à l'Unige, une autre approche de la liberté académique

Alors que les pressions sur les universités publiques s'accroissent, que les taxes d'études augmentent partout et que les investissements publics stagnent, l'université s'ouvre toujours plus à l'influence des multinationales. Deux cas d'école aussi croustillants que navrants venant de la Geneva School of Economics and Management (GSEM) illustrent ce phénomène à merveille.

Le premier est une nouvelle spécialisation en « Investment Management », proposée sous la forme d'un MOOC (Massive Open Online Course), soit un cours en ligne en format vidéo. Ce cours étant le fruit de la collaboration entre la GSEM et UBS, il nous semble nécessaire de rappeler certains des hauts-faits de cette banque en matière d'investissement. Nous saluons en effet sa clairvoyance lors de la crise des subprimes qui a conduit à son sauvetage gracieux par la Confédération en 2008, son approche originale de l'évasion fiscale et, last but not least, son éthique irréprochable, dans la gestion des comptes spoliés par les nazis par exemple. Voilà une collab-

oration qui promet d'être enrichissante !

Le second exemple n'est autre qu'un authentique master en « Commodity Trading » (commerce de matières premières). Ici ce n'est pas une entreprise qui est à son origine mais la Swiss Trading & Shipping Association (STSA), grand lobby défenseur de la spéculation sur les matières premières. Les étudiant.e.x.s peuvent entrer dans ce programme à condition d'obtenir un stage dans une entreprise du secteur. Une formation donc intégralement dédiée et pensée pour le secteur privé, gageons que cela n'aura aucun impact sur l'indépendance des savoirs et techniques qui y sont diffusés.

Ces deux programmes ont été choisis pour leur croustillance. Cependant le choix a été difficile, la GSEM n'étant pas la seule faculté impactée par ce genre de phénomènes. En effet, aucune formation n'est à l'abri de l'investissement privé et donc du risque de voir sa liberté académique compromise si ce n'est muselée.

Devinettes:

- Combien de marxistes faut-il pour changer une ampoule?

Les contradictions inhérentes dans l'ampoule vont inévitablement l'amener au changement.

- Combien faut-il de sociales-démocrates pour changer une ampoule?

Une seule, mais cette personne doit être élu au sein d'un parti politique majoritaire dont le changement d'ampoules est au programme.

- Combien faut-il d'anars pour changer une ampoule ?

Aucun : t'as déjà vu un anar changer quelque chose ?

Recette pour une démocratie suisse réussie :

Ingrédients:

- 8'526'9321 personnes résidant de façon permanente en Suisse (sans compter les personnes sans papiers)
- 5'406'424 électeurice.x.s inscrit.e.x.s (=corps électoral)
- 43.7% de participation aux votations
- Quelques sièges de multinationales
- 2 pincées d'ONG
- 1 siège de l'ONU
- 1 cuillère à soupe de neutralité

Ingrédient secret pour une touche toute helvétique :

- 1 tasse de ventes d'armes à l'étranger

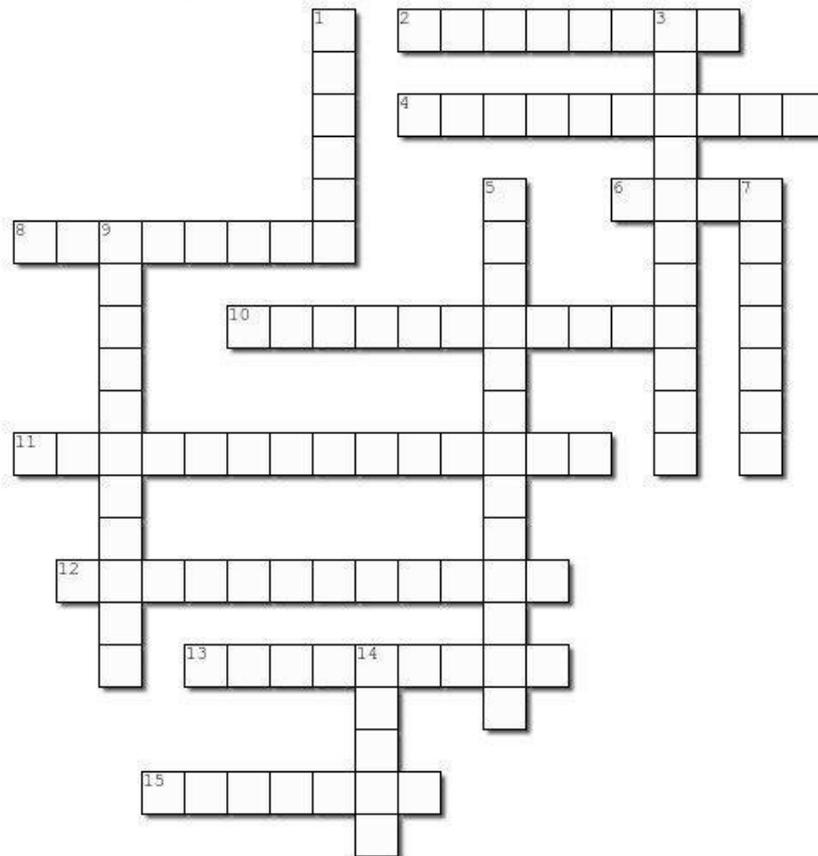
1. Versez les 8'526'932 personnes résidentes dans un grand saladier.
2. Enlevez-en 3'120'508, pour qu'il ne reste que le corps électoral.
3. Prenez seulement 43.7% de ce corps électoral, ce qui devrait vous laissez environ 2'362'607 personnes.
4. Ajoutez-y une votation fédérale, en imaginant qu'une loi fédérale ordinaire est acceptée à une majorité de 55%, il ne vous restera que 1'299'434 personnes environ.
5. Ajoutez-y discrètement la tasse de vente d'armes ainsi que les sièges de multinationales.
6. Mélanger le tout activement et finissez en saupoudrant d'ONGs, du siège de l'ONU et de neutralité pour un aspect final réussi et vous obtiendrez le maintien de l'ordre établi.

Mots mêlés



Mots croisés

peut contenir des propos politiques



Created using the Crossword Maker on TheTeachersCorner.net

Horizontal

- 2. A été occupé en 2016
- 4. Au moyen d'affiches ou de tracts
- 6. 13/12.
- 8. 19/31.
- 10. Fervent.e.x.s défenseuses d'une société sans classe sociale
- 11. Système de pensée basé sur une rationalité qui n'existe pas
- 12. En mouvement tous les derniers vendredis du mois
- 13. Pratiquent l'agitation politique
- 15. Bâtiment pensé sur le modèle de la prison

Vertical

- 1. Pénètre trop souvent l'Université
- 3. Anti-autoritaires
- 5. En lutte contre l'extrême droite
- 7. des Universités ou des ronds-points
- 9. Résistance numérique
- 14. Tous les mardis on s'y régale

Devinettes II

Combien de votant.e.x.s faut-il pour changer une ampoule?

Voter n'a jamais rien changé.

Combien de pacifist.e.x.s faut-il pour changer une ampoule?

Aucun.e.x.s. Ils préférèrent faire un sit-in en attendant que la noirceur s'en aille.

Combien de féministe.x.s faut-il pour changer une ampoule?

Ta gueule je peux me débrouiller toute.x seule.x.

(Dé)Politique de l'apathie

Lorsque vous êtes dans la rue, dans les transports publics, sur la terrasse d'un café, avez-vous déjà observé ce qui vous entoure en vous demandant quels genres de mécanismes systémiques (1) sont en place et régissent les comportements? Vous êtes-vous déjà questionné.e.x.s sur les raisons qui ont poussé à choisir tel ou tel type d'architecture, telle ou telle manière d'agencer un quartier, une ville? Ne trouvez-vous pas étrange cette manière de penser que ce qui nous entoure est une évidence, que tout va de soi, sans que rien ne soit jamais remis en question?

La conception que nous nous faisons de la société a été complètement dépolitisée. Pourtant le système dans lequel nous vivons est la résultante de choix politiques. Des choix pris par une minorité de personnes répondant à leurs intérêts propres, et ce depuis des lustres. Et ces choix ne sont sûrement pas pris par les personnes subissant le plus d'oppressions. La société blancishétéropatri-capitaliste (2) (3) et classiste (4) dans laquelle nous vivons a fixé les critères de la norme sociale, de ce qui est acceptable ou pas. Cette norme participe au « bon fonctionnement » de ce système et tous.te.x.s ceux qui n'entrent pas dans cette norme doivent être invisibilisé.e.x.s, criminalisé.e.x.s. Mais comment est-elle légitimée?

Trouvez-vous normal que certains regards se posent encore automatiquement sur les seins plutôt que dans les yeux lors d'une discussion? Qu'il y ait un privilège masculin aussi flagrant quant à l'appropriation de l'espace? Que nous soyons scandalisé.e.x.s quand nous apprenons les différences de salaires liées au genre ou à la race pour les mêmes postes et que notre indignation ne dure qu'un temps limité? Que ce soit toujours les mêmes qui accèdent le plus facilement

aux postes « à responsabilité »? Et toujours les mêmes qui sont surreprésentés dans notre gouvernement? Que certaines personnes doivent décupler les efforts pour qu'on leur accorde de la confiance et qu'on les prenne au sérieux au même titre que les hommes cis blancs? Pourquoi ne peut-on pas laisser les personnes décider librement de leur identité de genre et leur orientation sexuelle?

Comment est-il encore possible que certaines personnes se sentent légitimes de donner leur avis sur l'apparence physique d'autres et pire, leur en faire part sans qu'elles n'aient rien demandé? Comment peut-on encore penser que certaines formes de galanteries ne sont pas empruntées de paternalisme et de machisme?

Comment peut-on encore penser que des personnes non-concernées par certaines oppressions puissent savoir mieux que celles directement concernées ce qu'elles doivent faire alors que rappelons-le, ces mêmes oppressions leur apporte des privilèges?

Pourquoi trouvons-nous normal les contrôles au faciès systématiques de la part de police? Saviez-vous que cette dernière n'a pas le droit de procéder à des arrestations arbitraires et qu'elle a besoin d'un motif légitime pour contrôler une personne? Alors quel est le motif? La couleur de peau? Est-ce que la situation socio-économique d'une personne se lit sur son visage? Sur les styles vestimentaires? Est-ce qu'en voyant une personne, on voit en même temps le contenu de son casier judiciaire?

D'ailleurs, pourquoi ne pensons-nous que rarement à remettre notre système judiciaire en question? Comment peut-on encore penser que la prison sert à la réinsertion? Ceci, alors que les centres carcéraux sont délibérément placés en périphérie de la ville, loin des regards.

Alors comment peut-on penser que la volonté est de favoriser la réinsertion dans la société et non pas la mise à l'écart des personnes « indésirables »?

Savez-vous que seul 2% de la population carcérale est dite « dangereuse » pour la population? Que certaines personnes sont enfermées pour la simple raison qu'elles n'ont pas les « bons papiers » ou le bon compte en banque?

Comment peut-on se laisser apeurer par les médias et les discours politiques sans plus réussir à faire appel à notre bon sens? Comment peut-on laisser l'étau judiciaire, alimenté par l'argumentaire sécuritaire, réduire petit à petit notre liberté de penser?

Pensez-vous qu'il est normal de considérer les personnes dans le processus migratoire comme un « flux à gérer, contenir et expulser » au plus vite? Que l'accès à l'asile soit octroyé sur des critères subjectifs? Savez-vous que les conditions de vie dans le futur centre fédéral destiné à « accueillir » les personnes qui demandent l'asile seront pareilles à la semi-détention?

Trouvez-vous compréhensible que chaque nouveau projet dit alternatif qui tente d'amener une perspective de vie différente, hors des logiques capitalistes, soit tué dans l'oeuf? Est-ce normal qu'on ne laisse pas une once de place aux personnes qui tentent de s'organiser différemment? Que toute tentative de changement et de remise en question de l'ordre établi soit réprimé automatiquement par des politiques de l'Etat?

Comment est-ce que le système capitaliste, alimenté par la soif d'argent et de pouvoir, peut-il justifier l'exploitation de personnes et de ressources, poussée à son extrême dans une logique néocoloniale et ultralibérale? Comment peut-il justifier l'écart croissant des inégalités? Comment le bien-être de nous tou.te.x.s peut-il valoir moins que le profit, sa maximisation et la croissance économique infinie?

Nous sommes dépossédé.e.x.s de ce qui nous entoure. Cette société n'est ni à nous ni pour nous. Elle est pour les hommes blancs en costards au sommet d'entreprises qui, de derrière leurs bureaux, font plier les Etats à leurs caprices.

Notre société est structurellement et politiquement raciste, sexiste et classiste. Elle n'est pas pour nous, mais prenons-la.

Prenons-la en se l'appropriant. En forçant les espaces inclusifs. En squatant. En résistant à la dictature policière. En refusant de se soumettre aux stratégies d'intimidations des politiques gouvernementales. En pensant autrement. En repensant sa consommation. En refusant de participer aux oppressions systémiques et en les dénonçant. En se questionnant sur ses privilèges.

(1) Comportements généralisés induit par la société.

(2) Une personne cisgenre est une personne qui s'identifie au sexe qu'on lui a attribué à la naissance.

(3) Idée selon laquelle le système capitalisme dans lequel nous vivons privilégie les hommes blancs cis et hétéros.

(4) Discriminations fondées sur l'appartenance à une classe sociale.

Une question que nous souhaiterions poser au recteur :

Lors de votre présence, Monsieur le Recteur, en tant que représentant de notre prestigieuse institution, dans le dernier World Economic Forum, vous avez affiché publiquement à travers votre compte Twitter votre plaisir à avoir rencontré Tony Blair.

Il est peut-être utile de rappeler que Tony Blair, chef du gouvernement britannique entre 1997 et 2007, est responsable d'avoir trompé sa population en affirmant que l'Irak possédait des armes de destructions massives, ce qui n'a jamais été avéré. Il est le coresponsable (avec George W. Bush, José María Aznar et José Manuel Durao Barroso) de l'assassinat de 601'027 irakien.ne.x.s, du déplacement forcé d'environ 4,4 millions d'irakiens.ne.x.s en raison des violences ainsi que d'un bilan matériel catastrophique.

Supposant que la présence de Monsieur le Recteur au World Economic Forum célébrée à Davos en janvier 2019 était en tant que représentant de l'Université de Genève – et non pas à titre personnel – ainsi que tenant compte du fait que le profil Twitter utilisé par Monsieur le Recteur est d'affichage public je souhaite donc vous adresser la question suivante :

En quoi est-ce un plaisir pour le Recteur de l'Université de Genève de rencontrer Tony Blair?



Source: Tweet de M. Yves Flueckiger lors du World Economic Forum de Davos le 24 janvier 2019

Appel à rejoindre la grève du climat

Le 18 janvier et 15 mars dernier, des milliers de jeunes sont descendus dans les rues pour dénoncer la responsabilité écrasante des autorités dans le réchauffement climatique.

Organisée sur les réseaux sociaux sans le patronage d'aucune organisation, leur questionnement résonne encore plusieurs semaines après : à quoi bon faire des études s'il n'y a pas d'avenir ? En dépit de quelques huluberlus ouvertement climatosceptiques, la plupart des membres de "l'establishment" politique ont adopté une attitude compréhensive vis-à-vis du mouvement. Il est devenu une sorte de fétiche, on s'en réclame pour mieux désamorcer sa charge subversive, et mieux vaut en effet le vider de tout contenu puisque la critique des jeunes leur est aussi adressée en premier chef. Qui en effet pratique le "business as usual" sans mesurer les conséquences terribles que le changement climatique va faire peser sur la société ? On félicite d'une main les jeunes tout en les assurant de l'autre que rien de concret ne sera fait puisque la Suisse est (au choix) un pays trop petit ou qu'il est trop risqué de diminuer les émissions de gaz à effet de serre pour des raisons économiques. Pas sûr que les jeunes goûtent à ce type d'humour, nous verrons bien...

Occupé par la session d'examens, le corps universitaire a brillé par son absence le 18 janvier. Il est temps de se rattraper afin que le mouvement des jeunes ne se retrouve pas seul dans un face-à-face glaçant face aux autorités. C'est d'ailleurs à Uni-Mail que l'assemblée du mouvement "ClimatStrike UNIGE+HES-SO a pris ses quartiers. Dans un clin d'oeil historique, les assemblées se tiennent à quelques mètres de l'auditoire qui avait été occupé contre la marchandisation des études au cours du mois de novembre 2009. Aujourd'hui, c'est à nouveau dans cet espace qu'on soumet à la critique le modèle de développement bâti sur l'exploitation des êtres humains et de la nature, et qu'on s'organise pour inverser le rapport de forces. Une autre caractéristique notable de ce mouvement est qu'il a réussi le tour de force d'unir sous une même bannière les différents secteurs du secondaire II que le DIP cherche sans cesse à isoler. La grève pour le climat, c'est en effet la convergence inédite entre élèves des collèges, des centres de formation professionnelles (CFP) et des écoles de culture générale (ECG). La CUAE ayant elle aussi une approche non-corporatiste de la défense des intérêts du corps étudiantin, cet état de fait ne peut que nous réjouir.

Nous serons donc avec les jeunes le vendredi 24 Mai car l'université de Genève doit se regarder dans une glace sur la question environnementale. Bien souvent, le rectorat de l'Université de Genève s'est illustré dans l'organisation d'événements de greenwashing, passant de couverts compostables sans poubelle correspondantes à l'interdiction des poubelles individuelles pour les employé.e.s de l'uni qui ont maintenant une poubelle commune à chaque étage. Espérons que cela permette de chouettes instants de rencontre et de partage; mais est-ce vraiment le genre de prise de conscience dont nous avons besoin ? Faire la grève des cours le 24 Mai, c'est aussi lutter pour un autre futur, côte à côte avec les élèves du secondaire.

Si le climat était une banque il aurait déjà été sauvé.

Prenons l'Université, prenons la Rue !

Bric a brac en vrac

Vidéos

• « La lutte & l'entraide ». Nicolas Delalande, Mediapart, sur la lutte de l'entraide. Internationalisme en tant que combat syndicaliste.

• « Ouvrir la voix » de Amandine Gay. Paroles de femmes* racisées qui parlent de leurs expériences.

• « Depuis Mediapart » très bon film sur Médiapart de Naruna Kaplan de Macedis.

• « The darkness », de Contrepoints, une philosophe trans qui publie sur YouTube. Ses vidéos abordent le rapport et l'égalité face à l'humour.

• « L'Etat accusé ». Parole d'un prisonnier politique catalans actuellement jugés.

• « Philosophie tube » est un youtubeur qui fait des vidéos supers chouettes sur pleins de sujets de la Zad au Brexit.

• « Ginger force ». Micro vidéo d'explication du féminisme qui synthétise très bien certains concepts en deux minutes !

• La série « mes chers contemporains » de Usul.

• « La destruction du travail » Documentaire visible sur YouTube.

• « Ni Dieu ni maître » Un documentaire sur l'Anarchie de Tancrede Ramonet

• Et pour le plaisir, l'intervention de Frédéric Lordon à la Bourse du Travail.

Films :

« Merci Patron » de François Ruffin qui fait du bien.

Tous les films de Pierre Carles

Audio :

« Les couilles sur la table ». Un podcast qui traite les masculinités que nous vous recommandons vivement !

« Fragment hacker d'un futur qui résiste » Pièce radiophonique écrite par Alain Damasio disponible sur SoundCloud.

Médias :

- « Thinkerview » sur YouTube, format long, avec des bon.ne.x.s intervenant.e.x.s.

- « ImagoTV » est une sorte de mini Netflix de films et docs engagés.

« Propaganda » visionable sur la plateforme est un documentaire intéressant, de Jimmy Leipdd.

- « Renversé » Site qui publie des informations sur les luttes en Suisse romande.

- « Lundi matin » site français qui publie des articles tous les lundis.

- "Radix" Nouveau site qui publie des articles historiques sur les luttes passées.

- "Paris Lutte". Site d'information militant sur les luttes françaises.

- "Moins", Journal décroissant et prix libre!

- "LibrAdio" Radio genevoise super chouette!

Livres :

Les travaux des Pinçons-Charlots sont vraiment bien ! Aussi visible sur YouTube sous forme de documentaire d'enquête sociologique.

"Peregrination d'une Paria" de Flora Tristan

"Un féminisme décolonial" Françoise Vergès.

"Se défendre, une philosophie de la violence" de Elsa Dorlain

Sommaire

Page 2 : Mais qu'est-ce que la CUAÉ

Page 3 à 21 : Dossier féminismes

Page 4: Harcèlement sexuel - quésako

Page 7: Grève féministe, qu'en est-il dans les lieux de formation ?

Page 10 : Communiqué de presse du Collectif Féministe de personnes en formation

Page 13 : Ouverture du mariage pour tous les couples: comprendre des arguments et y répondre

Page 16 : La loi sur la laïcité ou comment rendre l'éducation plus inaccessible

Page 18 : Caliban et la Sorcière, femmes corps et accumulation primitive, compte-rendu de l'ouvrage de Sylvia Federici

Page 22 : Hausse des taxes et marchandisation de l'éducation: quels discours pour faire accepter l'inacceptable ?

Page 23 : La mobilisation contre les hausses des taxes à l'Unige et en Suisse

Page 28 : UBS et le lobby des matières premières à l'Unige, une autre approche de la liberté académique

Page 29 à 30 : Gastronomie et récréation

Page 31 : (Dé) Politique de l'apathie

Page 33: Une question que nous souhaiterions poser au recteur

Page 34 : Appel à rejoindre la grève pour le climat

Page 34 : Bric-à-brac en vrac: à voir, à lire, à écouter
